



## Avant-propos

Denis Martouzet

---

Volume 10, Number 1, November 2014

Sur le thème du territoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028435ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028435ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

Martouzet, D. (2014). Avant-propos. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 10(1), 13–25. <https://doi.org/10.7202/1028435ar>

# Avant-propos

DENIS MARTOUZET

Université François-Rabelais, Tours

## Territoire : regards sur un objet complexe

Qu'on ne cherche pas dans ce livre cette exactitude géographique qui n'est jamais qu'un leurre : le Guatemala par exemple, n'existe pas. Je le sais, j'y ai vécu». Que révèle et recèle cette phrase, placée en exergue du roman *Le salaire de la Peur* écrit en 1950 par Georges Arnaud<sup>1</sup>? Elle peut être analysée de plusieurs façons : alors que la littérature sur le thème du territoire est imposante<sup>2</sup>, ici, la provocation, exprimée par la contradiction

---

<sup>1</sup> Georges Arnaud, *Le salaire de la peur*, Paris, Julliard, 1950.

<sup>2</sup> Le concept de territoire n'est devenu central en géographie que depuis trois ou quatre décennies, même s'il est évoqué dès 1883 dans la 9<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de biographie et d'histoire* conçu sous la direction de Louis Charles Dezobry et de Théodore Bachelet (alors même qu'il n'est pas une entrée du dictionnaire de Pierre George en 1970 (Pierre George, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1970)). Cette thématique a amené une production plutôt régulière mais avec des périodes, aux limites temporelles difficiles à fixer, plus intenses que d'autres. La première correspond à l'objectif de définition du territoire, en opposition à la notion complexe et aux dimensions philosophiques infinies d'espace, dont il est une simplification, une spécification. Cette volonté de définition s'accompagne quasiment systématiquement d'une clarification des processus en œuvre à l'origine des territoires, entre approche écologique et approche politique. On peut citer alors : Maryvonne Le Berre, «Territoires», dans Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1992, p. 617-638; Claude Raffestin, «Écogénèse territoriale et

d'avoir vécu dans un espace qui n'existe pas, masque en fait différentes lectures, et ce, de façon essentiellement critique.

Tout d'abord, on peut considérer que le Guatemala – dont personne ne peut douter de l'existence, au moins au sens géographique d'un objet que l'on peut trouver dans un atlas, sur une carte – en tant qu'espace circonscrit par une frontière, ce qui en fait un territoire, n'est pas, au sens institutionnel, ce qu'on appelle un territoire. Il n'est pas suffisamment organisé pour qu'il soit reconnu comme tel. L'auteur joue ici sur deux aspects relatifs à cette notion : la dimension spatiale et la dimension institutionnelle. Mais il joue aussi implicitement sur le fait que la notion de territoire n'est pas absolue : un espace est plus ou moins territoire

---

territorialité», dans Franck Auriac et Roger Brunet (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, p. 173-183; ou d'autres, plus récents : Frédéric Giraut, « Conceptualiser le territoire », *Historiens et Géographes*, n° 403, 2008, p. 57-68; Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 2001. La deuxième correspond à l'utilisation de la notion de territoire comme moyen d'optimiser les ressources économiques, de porter un projet de développement (Bernard Pecqueur, « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile? », *Géographie, économie, société*, vol. 11, n° 1, 2009, p. 55-62; Amédée Mollard, Emmanuelle Sauboua et Maud Hirczak, *Territoires et enjeux du développement régional*, Versailles, Éditions Quae, 2007.

La troisième porte plutôt sur la gouvernance des territoires, sur leur capacité à porter des projets dits de territoire, sur l'interterritorialité : André Torre et Jean-Eudes Beuret, *Proximités territoriales : construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations*, Paris, Economica Anthropos, 2012; Martin Vanier, *Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialité*, Paris, Economica Anthropos, 2008; Martin Vanier (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009; Jean-Claude Némery et Serge Wachter (dir.), *Gouverner les territoires*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1994; Hervé Gumuchian et Bernard Pecqueur, *La ressource territoriale*, Paris, Economica, 2007.

Cette dernière période requiert alors une nécessaire conceptualisation, un apport critique et la construction d'outils de lecture des territoires : Bernard Pecqueur, « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile? », *op. cit.*; Alexandre Moine, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'espace géographique*, vol. 2, tome 35, 2006, p. 115-132; Yves Jean et Christian Calenge, *Lire les territoires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2002; Françoise Gerbaux (dir.), *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1999.

et le Guatemala serait très peu – pas du tout, dit-il – en tout cas pas suffisamment un territoire.

On peut aussi définir un territoire comme un espace vécu, considérer que c'est le fait de le vivre qui donne à un espace sa dimension territoriale. Là aussi, Georges Arnaud joue la confusion grâce à la polysémie des termes puisque, justement, alors qu'il dit y avoir vécu, ce n'est pour autant pas un territoire : le fait d'y vivre ne suffit pas. Il a vécu dans ce territoire (comme il aurait pu vivre ailleurs) mais il n'a pas vécu ce territoire qui alors n'en est pas un et, aussi, *parce qu'il n'en est pas un*. Ici la contradiction joue non sur les deux dimensions du territoire précédemment évoquées, mais sur les deux sens du mot « vivre » qui, d'une part, renvoie à la pleine question de l'habiter au sens philosophique, qui fait qu'un territoire est vécu car il est une dimension première de l'agir humain et, d'autre part, renvoie à la banalité de termes comme « se trouver », « être ici », « habiter ». Georges Arnaud refuse au Guatemala une qualité qui permettrait aux individus de le vivre, même s'il lui concède la possibilité d'y vivre. Ainsi, il apparaît que le territoire est ce qu'on vit d'un espace.

Troisièmement, après le territoire objectif – spatial ou institutionnel – et le territoire en tant qu'espace vécu, il y a ce qu'on en sait. Georges Arnaud peut affirmer l'inexistence du Guatemala car il argumente, il sait cette inexistence et justifie son savoir par son expérience : « je le sais, j'y ai vécu ». Le territoire est une construction, individuelle pour le romancier, mais qui peut aussi être sociale, collective ou, au moins, partagée. Le territoire est ce que l'on construit à partir d'une base spatiale, organisationnelle et sociale, mais à travers les filtres représentationnels dont on dispose et qui s'imposent à nous. Le territoire est alors ce qu'on en sait, parfois ce qu'on en dit, ce qu'on en dessine. Alors, au-delà de la logique formelle d'un Korzybski, « la carte est le territoire<sup>3</sup> ». Pour Georges Arnaud, le Guatemala n'évoque pas d'autre image que celle de l'absence – aveuglante, tonitruante – d'images. Y ayant

<sup>3</sup> Alfred Korzybski, *Une carte n'est pas le territoire*, Paris, Éditions de L'Éclat, 1998.

vécu, rien ne lui a permis de s'en faire une image, au point que ce territoire n'existe pas.

Mais, parallèlement, par le début même de sa phrase, Georges Arnaud dit aussi l'inverse: rendant compte de l'impossibilité d'une objectivation d'un territoire, il affirme que la carte, aussi précise soit-elle, n'est qu'un leurre: en accord avec le logicien polonais, «la carte n'est pas le territoire». Ce que l'on peut en dire n'est pas ce qu'est le territoire et l'on doit alors dire avec Michel Houellebecq «la carte et le territoire<sup>4</sup>», la copule montrant bien à la fois le lien, la différence et la complémentarité.

Aussi, le Guatemala n'est pas un territoire parce qu'il n'est pas objectivable, il n'est pas vivable ni habitable, il n'est pas constructible mentalement, il n'est pas identifiable sur le plan spatial ou institutionnel. Mais la vraie question n'est pas là, elle est même à l'opposé car si l'on sait maintenant qu'un espace invivable, inhabitable, inimaginable, inobjectivable, ni délimité, ni institué n'est pas un territoire, qu'est-ce qui, alors, fait d'un espace un territoire? Suffit-il que l'une des conditions soit remplie? Plusieurs? Lesquelles alors? Et même, en écrivant ainsi, on fait comme si le territoire était encore une donnée extérieure à l'individu, alors qu'il se construit dans la relation entre celui-ci et un espace donné. On peut, en première instance, énoncer que le territoire est à l'espace ce que l'habiter est à la spatialité ou encore la mobilité aux déplacements. Le premier terme de chacun de ces binômes est la dimension subjective du second, celui qui donne du sens.

Si ce numéro thématique porte, de manière générale, sur le territoire et ce qu'il est, renvoyant ainsi à ce qu'on peut en dire, il pose, de façon centrale, la question de la complexité: celle du territoire comme notion, celle de chaque territoire, de chaque cas particulier. L'entrée choisie est celle du regard porté sur cet objet. Aussi, ce numéro thématique permet de poser quelques questions, d'y répondre en partie et d'illustrer ces quelques éléments de réponse: quel(s) regard(s) porte-t-on sur la notion de territoire? Quel(s) regard(s) porte-t-on sur tel territoire? De quelle(s)

<sup>4</sup> Michel Houellebecq, *La carte et le territoire*, Paris, Flammarion, 2010.

manière(s)? Et pourquoi ce regard et cette manière? Mais, au-delà, l'appel à articles à l'origine de ce recueil a amené les auteurs des textes qui suivent à se poser cette question de la distanciation par rapport à leurs objets de recherche habituels, à se poser explicitement la question de l'objectivité, non seulement la leur – comme il se doit pour tout chercheur – mais aussi celle des acteurs du territoire: élus, habitants, usagers, techniciens, concepteurs. Il en ressort alors un regard, celui du chercheur, sur le regard que l'acteur, quel qu'il soit, porte sur «son» objet socio-spatial. Le thème du «regard regardé», cher à Starobinski<sup>5</sup> par exemple dans l'analyse qu'il fait du théâtre de Racine, est une porte d'entrée pour la mise en évidence de la complexité des objets ainsi qualifiables et, ici, décrits sous le terme de territoire. Ce n'est pas la seule entrée possible mais ce jeu de niveaux multiples a été choisi par le comité de rédaction de *NPSS* et les auteurs ont joué ce jeu du «second degré», allant parfois même plus loin, analysant l'analyse qui est faite, par des représentants institutionnels (élus, techniciens) du regard des usagers (habitants) sur «leur» territoire. Nous avons ainsi l'imbrication du regard objectivé du chercheur analysant le territoire et analysant les regards portés sur le territoire, le territoire représenté (pensé, conçu, imaginé, dessiné, fantasmé, nié...) et le territoire vécu, dans l'action, la pratique, les usages. Enfin, on a le territoire, émanant du territoire représenté mais exprimé dans la relation à l'autre: l'intervieweur, l'opposant, le collègue...

Si le territoire est tout cela, il relève alors autant des systèmes complexes que de la théorie de la complexité ou, dit autrement, il est «complexe en soi», dans son fonctionnement, ses temporalités multiples et croisées, les interactions des sous-systèmes et des objets qui le composent et il faut accepter de devoir le regarder comme tel pour le saisir avec suffisamment de finesse.

Revenant aux fondements du terme «territoire», l'origine politico-juridique et celle relevant de l'éthologie animale s'opposent et se complètent. D'une part, le territoire apparaît comme la portion d'espace qui est sous la juridiction d'un

<sup>5</sup> Jean Starobinski, *L'œil vivant*, Paris, Gallimard, 1999.

pouvoir en place et la règle (ou l'ensemble de règles) s'applique à l'ensemble des individus qui s'y trouvent, que ce soit de façon provisoire ou définitive. D'autre part, le territoire est la portion d'espace qu'un animal s'attribue – éventuellement par la lutte – et s'approprie. D'emblée, l'éthologie animale renvoie à la dimension juridique puisque, sur son territoire, il y fait – ou tente d'y faire – régner sa loi.

Le territoire, au sens géographique du terme, reprend ces deux idées et les lie. Le territoire est l'espace approprié par un individu ou un groupe. « Ce territoire est le mien ». Mais en même temps s'y adjoint un sentiment d'appartenance : « je suis de ce territoire ». Cette dernière formule renvoie en fait à ses deux dimensions principales, spatiale et sociale : être de ce territoire, c'est en même temps *y* être mais aussi *en* être, faire partie du groupe qui correspond à l'espace de ce territoire, c'est-à-dire celui qui admet la règle qui régit cet espace mais qui aussi l'impose. Ne pas la respecter, c'est prendre le risque d'être exclu, de ne plus *en* être donc de ne plus pouvoir *y* être. Cela ne signifie pas que la règle est stricte : il existe une souplesse, un degré de tolérance, des règles plus ou moins cohérentes entre elles, et donc des méta-règles. Cela ne signifie pas, non plus, que le territoire est nécessairement d'un groupe, il peut être d'un individu isolé. C'est alors, par exemple, son territoire de chasse d'où il exclut tout semblable. Cela ne signifie pas, enfin, que tout territoire a des limites infranchissables, strictes et durables. Au contraire, elles sont poreuses, floues et changeantes. Le pouvoir qui instaure et impose la règle se méfie aussi de l'extérieur, renforce l'expression de sa puissance sur ses marges, sur ses marges autant, voire plus, qu'en son centre. Pour autant, fonctionnant comme un système plus ou moins fermé mais non strictement clos, et étant par conséquent soumis à des influences provenant de l'extérieur, il permet une certaine porosité et y est obligé. Se modifiant alors, il évolue dans sa forme, englobant des espaces extérieurs ou en perdant au profit d'autres systèmes territoriaux. Cette porosité est accentuée parfois par le manque de définition spatiale de ses limites : la frontière n'en est pas une, elle s'étire, prend de l'épaisseur

et le passage de l'intérieur vers l'extérieur se fait en douceur, sans que forcément l'on s'en aperçoive. C'est le cas typique des quartiers : c'est bien un espace approprié, il peut y exister certaines règles spécifiques, de vivre-ensemble par exemple, qui se surajoutent à la règle du territoire communal ou national, parfois la contredisent. C'est un espace auquel on peut se sentir appartenir. Pourtant, il est souvent difficile de cartographier ses limites, sauf dans le cas de cités ou de morceaux de ville dont la réalisation correspond à un projet spécifique, nommé et délimité lors d'une procédure (une Zone d'Aménagement Concerté par exemple), le cas d'une zone pavillonnaire dont la surface bâtie tranche avec son environnement naturel ou agricole ou avec l'ancien bourg à l'architecture très contrastée. Le concept de ce type de territoire sans limites franches mais plutôt avec des confins est celui d'Horizon que Jacques Lévy<sup>6</sup> emprunte à Gerhard Sandner<sup>7</sup> à propos de paysage culturel.

Cependant, ces deux dimensions, éthologique et politico-juridique, ne font qu'ébaucher des réponses à la question de la définition du territoire, indiquant d'ailleurs plus les mécanismes qui en sont à l'origine que son essence même. Ce n'est qu'une ébauche car les termes de règle et d'appropriation, ceux de pouvoir et de sentiment d'appartenance, ceux d'espace et de limite masquent une très grande hétérogénéité de situations découlant d'une grande diversité de processus en œuvre.

Tout d'abord, un territoire est ce que l'on en dit, non que la réalité discursive découle de la réalité territoriale mais, au contraire, de façon performative, la réalité territoriale découle de la réalité discursive. Si l'on suit cette logique, il suffit de dire « ceci est mon territoire » pour que cela soit effectif. Reste ensuite à en faire admettre l'idée (en interne) et à en défendre les limites des agressions extérieures. Selon la légitimité – quelle que soit l'origine

<sup>6</sup> Jacques Lévy, « Horizon », dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, p. 511.

<sup>7</sup> Gerhard Sandner, « Mitteleuropa als "kulturlandschaft" », dans Hanns-Albert Steger und Renate Morell (dir.), *Ein Gespenst geht um...: Mitteleuropa*, Munich, Theo Eberhard, 1987, p. 127-152.



de celle-ci – de celui qui énonce cette assertion, ce territoire peut durer plus ou moins longuement : du territoire d'un jeu d'un enfant dans un parc, territoire qu'il défend illusoirement mais auquel il croit, jusqu'au territoire de l'État Islamique autoproclamé qui par la dénomination qu'il se donne institutionnalise « sa » portion de territoire. Est-ce, cependant, différent d'un territoire reconnu, estampillé ? On ne compte plus les territoires qui, au faite de la puissance de ceux qui les ont gouvernés, ont été le « centre du monde » et au final ne subsistent que par le travail des historiens. Il n'y a qu'une différence de degré entre territoire dit et territoire institutionnel.

Par ailleurs, un territoire est ce que l'on en fait, car si, d'un côté, comme implicitement dit par Georges Arnaud, le territoire est ce qui fait vivre au sens plein du terme, d'un autre, ce qu'on y vit fait ce qu'il est. C'est alors ou un territoire de pratiques ou un territoire de projet, selon que l'agir est individuel, quotidien, multiple, plus ou moins banal, ou bien collectif, sur le long terme et porté politiquement.

Les textes présentés ici oscillent, globalement et individuellement, sur cette double dimension de la construction territoriale : agir ou dire. Les terrains choisis se situent, à une exception près – celle des pentes du Kilimandjaro – en France hexagonale. Proches, peu exotiques, de faibles dimensions spatiales, plus ou moins constitués et structurés, plus ou moins anciens par leur fonctionnement, certains en phase d'émergence, alors territoire de projet qui se dote d'un projet de territoire pour exister et être reconnu comme tel, tous renvoient à l'idée d'une complexité, souvent implicite dans les textes qui suivent. Cette complexité, examinée par l'entrée du « regard regardé », est analysée en termes de croisement et d'affrontement d'analyses, en termes d'actions et de pratiques relatives au fonctionnement du territoire ou en termes de projet, en termes de dire et de prises de positions plus ou moins contradictoires mais qui doivent nécessairement se concilier dans le fonctionnement territorial... Un territoire est un système spatial, fonctionnant en zone ou en réseau, organisé par ses composantes mêmes (fonctionnement) et son organisation

institutionnelle (projet, gestion, planification) et/ou sociale et individuelle (activités, pratiques, usages). En retour, cette organisation du territoire permet, empêche, incite, freine, oriente les activités, les pratiques, les projets : l'organisation spatiale organise l'organisation fonctionnelle du territoire qui organise l'espace et son fonctionnement. Ainsi en partie autonome, il est cependant ouverts aux influences extérieures qui modifient (nuancent ou renforcent) cette organisation, à différents termes temporels. Il s'auto-éco-ré-organise<sup>8</sup> incessamment, dépassant ce qu'il est par ce qu'on en dit et par ce qu'on en fait.

Les auteurs présentent des textes à la fois très divers et très semblables, du moins sont-ils dans une même compréhension de l'objet territorial et de la notion de territoire.

Camille Clément propose une analyse du rapport entre actions politiques et débats publics, à partir des problématiques agricoles du territoire du Lunellois, zone de fortes pressions entre Nîmes et Montpellier. Partant de l'objectivation du territoire par le chercheur, elle qualifie ensuite l'influence parfois unilatérale, parfois réciproque du caractère public et du caractère politique d'événements ou d'actions, à travers négociations et décisions politiques comme à travers la publicisation qui en est faite, et qui font ainsi émerger si ce n'est un territoire à proprement parler du moins une conception de ce territoire du Lunellois. Mais la compréhension pleine de la construction territoriale nécessite la prise en considération des pratiques habitantes ou de loisir, pratiques qui, à elles seules, renvoient à un débat public sans que pour autant quelque action politique soit menée ni même envisagée. Camille Clément entame ainsi ce numéro thématique sur le territoire et sa complexité, posant, à travers sa problématique spécifique, les termes et les enjeux de cette question. Les articles suivants décortiquent le processus de construction territoriale, chacun avec une entrée propre et sur un territoire particulier, le dernier proposant un modèle de compréhension du territoire en replaçant l'acteur au centre de la réflexion.

<sup>8</sup> Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, 2005.

Aurélien Allouche explique, avec beaucoup de précision, comment, lors de négociations relatives à la régulation d'un territoire de faible dimension et soumis à la fois à des modifications constantes liées à l'environnement et à des pratiques dépendantes des précédentes mais potentiellement contradictoires, la connaissance du territoire peut asseoir un certain pouvoir sur celui-ci mais en fonction du type de connaissance, du type de locuteur, de la position de celui-ci par rapport aux autres... Le territoire qu'il présente est la Camargue, analysé à partir de l'observation sociologique d'une commission participative (gestionnaires, pêcheurs) dans laquelle la position de chacun renvoie à la validité de son savoir et aux relations épistémiques entre locuteurs.

S'opposant, d'une certaine manière, au précédent texte, Lolita Voisin ne part pas d'un territoire pour examiner ce qui en est dit ni comment et dans quel contexte cela est dit, elle part d'une notion, voire d'un simple mot, le « paysage » pour voir comment ce terme et tout ce qu'il contient par connotation et dénotation lorsqu'il est utilisé construisent du territoire. Ces deux papiers montrent bien comment les mots participent à la construction territoriale, mais alors qu'Aurélien Allouche note les mots qui, par la bouche des acteurs, « sortent » du territoire, Lolita Voisin choisit un mot et observe comment il est plaqué, à dessein, sur des territoires, ceux de villes moyennes ligériennes.

Le quatrième texte est de Marion Bourhis. Il se situe dans la lignée du précédent, non à partir d'un mot mais d'une expression forgée expressément pour construire un territoire: l'économie turquoise, exprimant l'alliance de l'économie fondée sur la mer (censément bleue) et l'agriculture (verte). Là se pose le problème de la délimitation spatiale et institutionnelle de ce territoire incluant le département des Côtes-d'Armor mais le dépassant, notamment en incluant l'espace maritime qui participe de ce territoire de projet de développement économique endogène. Car si Aurélien Allouche joue avec les mots de son territoire, si Lolita Voisin utilise une notion large, polysémique, à portée politique applicable à tout territoire, dans le cas du texte de Marion Bourhis, il s'agit de faire correspondre un projet bricolé à partir

d'une expression à un territoire qui n'en est pas un et qui se heurte à ceux qui, à la fois, lui préexistent et le composent.

Matthieu Adam et Georges-Henry Laffont, de leur côté, montrent comment le sens que, par la parole dans le cadre d'une enquête, un acteur – habitant ou concepteur d'écoquartier – donne à un territoire dépend à la fois des propriétés de celui-ci, du regard porté sur les autres acteurs, de la manière dont est perçue la production de ce territoire, et de sa propre représentation. Tentant cette mise en système de ces éléments, affrontant donc la complexité même du territoire, les auteurs font l'hypothèse que la pluralité de sens qui peut être accordée aux territoires et à leurs propriétés matérielles et symboliques par des individus et des groupes sociaux est d'abord fonction des enjeux qu'ils leur associent. Alors que le texte de Marion Bourhis repose sur des dires ayant valeur institutionnelle, celui de Matthieu Adam et Georges-Henry Laffont confronte habitants et concepteurs, décalant ainsi les enjeux et leur portée.

Claire Le thomas, elle, saisit le prétexte d'un événement artistique ayant pour objet majeur, sinon unique, le territoire de la basse vallée de l'Orne pour analyser aussi comment les mots exprimés peuvent faire émerger ou ré-émerger un territoire. Cette émergence se fait dans la relation mais, ici, non pas entre acteurs institutionnels comme dans les analyses précédentes mais entre des acteurs extraordinaires que sont les deux artistes Dector et Dupuy et les acteurs les plus ordinaires que sont les habitants, les usagers de cet espace et peut-être quelques curieux, amateurs de performances artistiques, à prendre au sens propre d'action performative. Alors que les précédents auteurs portent un regard sur le regard d'acteurs, Claire Le Thomas porte son regard sur ceux qui, par l'analyse qu'ils font d'un territoire, orientent voire créent le regard que les habitants portent sur leur territoire.

Le texte que propose Léa Sébastien se distancie quelque peu des territoires analysés (elle en étudie quatre, aussi divers que peuvent l'être la Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro, les Barthes de l'Adour et la vallée de la Neste) pour proposer un modèle, celui de l'Acteur en 4 Dimensions. Il repose sur l'analyse

de chacun des acteurs – ici institutionnels – et de la façon dont ils perçoivent les autres acteurs et leur rapport au projet et au territoire et dont, en retour, ils sont perçus par les autres. Il y a bien ici ce jeu de regard sur l'autre qui a un autre regard sur le territoire. Elle propose ainsi une définition du territoire comme système socio-patrimonial, prenant en compte les rapports sociaux entre acteurs ainsi que ce qu'elle appelle les rapports patrimoniaux, c'est-à-dire les liens qu'ils entretiennent envers l'espace et le temps, mais surtout les relations mises en évidence entre rapports sociaux et rapports patrimoniaux.

L'ensemble peut-être lu comme une série de cas d'études mais surtout comme différentes facettes d'un même objet.

## Bibliographie

- Arnaud, Georges, *Le salaire de la peur*, Paris, Julliard, 1950.
- Di Méo, Guy, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 2001.
- George, Pierre, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1970.
- Gerbaux, Françoise (dir.), *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1999.
- Giraut, Frédéric, « Conceptualiser le territoire », *Historiens et Géographes*, n° 403, 2008, p. 57-68.
- Gumuchian, Hervé et Bernard Pecqueur, *La ressource territoriale*, Paris, Economica, 2007.
- Houellebecq, Michel, *La carte et le territoire*, Paris, Flammarion, 2010.
- Jean, Yves et Christian Calenge, *Lire les territoires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2002.
- Korzybski, Alfred, *Une carte n'est pas le territoire*, Paris, Éditions de L'Éclat, 1998.

- Le Berre, Maryvonne, « Territoires », dans Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1992, p. 617-638.
- Lévy, Jacques, « Horizont », dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, p. 511.
- Némery, Jean-Claude et Serge Wachter (dir.), *Gouverner les territoires*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1994.
- Moine, Alexandre, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'espace géographique*, vol. 2, tome 35, 2006, p. 115-132.
- Mollard, Amédée, Emmanuelle Sauboua et Maud Hirczak, *Territoires et enjeux du développement régional*, Versailles, Éditions Quae, 2007.
- Morin, Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, 2005.
- Pecqueur, Bernard, « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile? », *Géographie, économie, société*, vol. 11, n° 1, 2009, p. 55-62.
- Raffestin, Claude, « Écogénèse territoriale et territorialité », dans Franck Auriac et Roger Brunet (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, p. 173-183.
- Sandner, Gerhard, « Mitteleuropa als "kulturlandschaft" », dans Hanns-Albert Steger und Renate Morell (dir.), *Ein Gespenst geht um...: Mitteleuropa*, Munich, Theo Eberhard, 1987, p. 127-152.
- Starobinski, Jean, *L'œil vivant*, Paris, Gallimard, 1999.
- Torre, André et Jean-Eudes Beuret, *Proximités territoriales : construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations*, Paris, Economica Anthropos, 2012.
- Vanier, Martin, *Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialité*, Paris, Economica Anthropos, 2008.
- Vanier, Martin (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.